



Un coup de pouce à l'électricité photovoltaïque.

Les récentes décisions du Conseil fédéral sur l'arrêt progressif des centrales nucléaires mettent en vedette les énergies renouvelables. Dans ce contexte la production d'électricité photovoltaïque peut jouer un rôle important. Elle a l'immense avantage de produire directement le courant sans intermédiaire mécanique. C'est une technique sûre demandant très peu d'entretien.

La confédération s'est fixé pour objectifs d'augmenter d'ici 2030, la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'au moins 5400 gigawatts soit, environ 9% de la consommation actuelle.

La principale mesure mise en œuvre pour atteindre cet objectif est la rétribution à prix coûtant (RPC).

Depuis 2009, tous les projets annoncés auprès de Swissgrid sont déposés sur une liste d'attente qui n'en recense pas moins de 15000.

Afin d'encourager les investissements dans le photovoltaïque, certains cantons instaurent une RPC cantonale limitée dans le temps afin de reprendre l'électricité de producteurs issus de la liste d'attente de la RPC fédérale.

Dès lors, nous proposons au gouvernement d'anticiper le financement fédéral de la reprise de l'électricité photovoltaïque à prix coûtant.

Déposé le 29.02.12

Jean-Pierre Mischler